

Appel à propositions Ecole de codeurs / référents numériques sur Alès Agglomération

1. OBJET

Le présent appel à propositions a pour objet l'appui à la mise en oeuvre d'une école de codeurs / référents numériques sur Alès Agglomération.

2. CONTEXTE ET ENJEUX

2.1. Présentation de la Maison de l'Emploi Alès Cévennes

La MdE Alès Cévennes, installée depuis 2009 sur le bassin alésien, est un acteur majeur pour l'information des publics (demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprise, salariés, chefs d'entreprise).

La MdE intervient sur 3 axes :

- L'anticipation des mutations économiques

Avec pour objectif principal la professionnalisation des salariés et des demandeurs d'emploi au regard de l'évolution des métiers et des compétences requises, la MdE coordonne des parcours de formation avec les organismes de formation, les entreprises et les bénéficiaires. Elle contribue par le biais de l'Observatoire Partenarial Alès Cévennes à établir des diagnostics préalables aux projets structurants mis en place sur le territoire par les différents acteurs économiques et institutionnels.

- Le développement de l'emploi local

Organisation d'événements emploi (forum emplois saisonniers, forum des métiers de la défense et de la sécurité), promotion du tissu entrepreneurial local de l'économie sociale et solidaire, promotion de la clause sociale dans les marchés publics... sont autant de missions mises en oeuvre par la MdE pour contribuer au développement de l'emploi local.

- La levée des freins à l'emploi.

En étroite collaboration avec Pôle Emploi, la MdE dispense un service complémentaire sur l'accueil, l'information et l'orientation des publics en recherche d'emploi, de formation ou dans une démarche de création d'activité. Elle organise des ateliers ouverts à tous : techniques de recherche d'emploi, préparation de CV et lettre de motivation, valorisation de son image, préparation à l'entretien d'embauche...

L'action phare de la MdE sur la levée des freins à l'emploi réside dans la lutte contre l'illettrisme. Elle est, à ce jour, sur le territoire alésien, l'une des rares structures ayant une offre de service aux besoins d'acquisition des savoirs de base et la plateforme accueillant librement tous les publics.

Le projet d'implantation d'une école de codeurs intervient dans l'axe « anticipation des mutations économiques » sur le volet Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences dans les nouveaux métiers du numérique.

2.2. Présentation du projet

En 2014, Alès Agglomération, en partenariat avec la Maison de l'Emploi et l'Agence de développement économique Alès Myriapolis, a répondu à un appel à projet de SIMPLON. Cet appel à projet avait pour objectif d'essaimer la méthodologie de formation de SIMPLON sur les territoires (ruraux de préférence). Notre dossier a été lauréat parmi 25 dossiers présentés au niveau national.

Simplon, entreprise reconnue entrepreneur social, est une fabrique de codeurs qui propose des formations intensives de six mois pour apprendre à créer des sites web, des applications web/mobile, et former aux métiers du codage/développement.

Simplon bénéficie désormais d'un nouveau soutien de poids, de la part du Gouvernement, qui vient d'être confirmé par la labellisation « Grande Ecole du Numérique » voulue par la Président de la République comme « destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes, en particulier de celles et ceux qui ne suivent pas de formation et n'occupent pas d'emploi ».

En 2015, le service développement économique d'Alès Agglomération, à l'origine du projet, a travaillé sur la phase d'ingénierie technique (Identification des partenaires à associer au projet, présentation du projet aux partenaires, choix du porteur de l'école numérique, méthodologie de sélection des candidats, recherche de financements...).

Une réflexion sur le choix du portage administratif du projet pour le lancement a abouti à identifier la Maison de l'Emploi Alès Cévennes comme porteur qui poursuit donc en 2016 par la phase de mise en œuvre opérationnelle de l'action.

2.3. Description de l'action

Il s'agit d'une période de formation se déroulant de manière intensive et immersive, en 6 mois (840h), selon un référentiel de formation précis, qui comprend une majeure "technique" (développement d'applications web et mobile, administration réseau) et la possibilité de se spécialiser soit en tant que développeur, soit en tant que référent numérique.

Le référentiel a été élaboré par la fabrique de codeurs SIMPLON et servira de support au formateur recruté pour cette action.

L'objectif de cette action est de permettre à des publics éloignés de l'emploi ou peu représentés dans les métiers du numérique d'avoir accès à la formation dans ce secteur et pour certains de compléter leur palette de compétences par des bases solides en multimédia / codage / communication qui représentent aujourd'hui un atout pour les employeurs.

La formation s'adresse prioritairement aux jeunes de moins de 25 ans, non diplômés ou peu diplômés, issus des quartiers populaires, des diasporas et des milieux ruraux, aux demandeurs d'emploi, aux allocataires du RSA, ainsi qu'aux femmes qui sont insuffisamment représentées dans ces métiers techniques.

La formation accueillera 20 bénéficiaires par session dont 60% seront issus des quartiers prioritaires d'Alès Agglomération.

La première session de formation démarrera en septembre 2016.

Une demande auprès de Pôle Emploi a été effectuée pour étudier la mise en place d'une AIF Collective à titre d'expérimentation pour la prise en charge des bénéficiaires de la première session.

Pôle Emploi, la Mission Locale Jeunes Alès Pays Cévennes, le PLIE Cévenol, FACE Gard, la DIRECCTE LR (UT30) ont été associés au comité de réflexion sur le montage du projet.

Ils seront parties prenantes sur la sélection des candidats et sur le suivi de ces derniers.

3. PRESTATIONS ATTENDUES

L'objectif de cet appel à propositions est la recherche d'un prestataire en capacité de prendre à sa charge :

- l'hébergement de l'action
- l'accompagnement pédagogique et administratif des stagiaires et du formateur
- les obligations liées aux subventions du Fonds Social Européen
- la participation au recrutement du formateur et des stagiaires
- la participation à l'accompagnement vers l'emploi des publics bénéficiaires de l'action

Les propositions présenteront les coordonnées d'un référent désigné et de manière détaillée les informations suivantes :

• L'HEBERGEMENT DE L'ACTION

Le prestataire précisera le lieu où pourra s'implanter cette école :

- Typologie des locaux (surface, accessibilité, transport, hébergement...)
- Equipements / accès aux réseaux (très haut débit, l'accès internet via la fibre serait un plus)

• L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF DES STAGIAIRES ET DU FORMATEUR

- conditions d'encadrement (suivi des apprenants / absences...)
- gestion administrative / RH / comptable du formateur

- LES OBLIGATIONS LIEES AUX SUBVENTIONS DU FONDS SOCIAL EUROPEEN

- modalités de suivi au regard du financement FSE (dossier déposé par la Maison de l'Emploi Alès Cévennes).

Le prestataire s'engage à fournir tous les éléments nécessaires à la justification de l'action pour transmission régulière au référent en charge du dossier FSE.

- LA PARTICIPATION AU RECRUTEMENT DU FORMATEUR ET DES STAGIAIRES

Le prestataire précisera quelles sont les modalités de recrutement des stagiaires (au regard des éléments fournis par SIMPLON) : prérequis, profil... et participera au jury de recrutement avec l'ensemble des partenaires.

- LA PARTICIPATION A L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES PUBLICS BENEFICIAIRES DE L'ACTION

Le prestataire s'engage à participer avec la Maison de l'Emploi et l'ensemble des partenaires au suivi de placement des bénéficiaires en sortie de formation à 3 mois et 6 mois (appui à la mise en relation avec les entreprises du bassin, recherche de stage/EMT si besoin...)

4. CADRAGE FINANCIER

Le prestataire devra fournir un devis détaillé exprimé TTC, mentionnant le coût de l'heure/stagiaire ou le cas échéant un forfait jour/formateur. Le tarif intégrera tous les coûts pédagogiques liés à la gestion des différents points détaillés ci-dessus.

5. PROCÉDURE DE L'APPEL À PROPOSITIONS

Les réponses au titre du présent appel à propositions devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse : erobert@mde-alescevennes.fr

Publication de l'appel à propositions : 01/04/2016

Date limite de retour des propositions des prestataires : 02/05/2016 à 17h00

Date de prise de décision : au plus tard le 17/05/2016

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

Le prestataire sera sélectionné sur les critères suivants :

- l'admissibilité (réponse dans les délais et en adéquation avec les attentes précisées dans le présent appel à propositions)
- la compatibilité de la proposition avec les modalités organisationnelles spécifiées
- la compréhension des attentes
- la qualité des prestations proposées
- l'expérience du prestataire sur ce type d'actions
- la connaissance du territoire
- le coût de la prestation